

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 3

Révision: 05/04/2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**- Identificateur de produit****- Nom du produit:** Vibra-TITE® Excel Primer**- Code du produit:** VT621**- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Surface preparation of adhesive application

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**- Producteur/fournisseur:**ND Industries, Inc
1000 North Crooks Road
Clawson, MI 48017
USA
Telephone: +1-248-288-0000
Email: info@ndindustries.com
Website: www.ndindustries.com**- Service chargé des renseignements:** Product safety department**- Numéro d'appel d'urgence:**United States: 1-800-424-9300
International: +1-703-527-3887*** 2 Identification des dangers****- Classification de la substance ou du mélange**

GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xn; Nocif

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.



Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.



N; Dangereux pour l'environnement

R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul des directives internationales.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 3

Révision: 05/04/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 1)

- Système de classification:

La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.

- Éléments d'étiquetage

- Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

- Mention d'avertissement Danger

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

heptane
acétone

- Mentions de danger

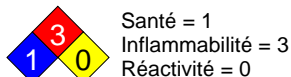
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P280 Porter des gants de protection.
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Principaux dangers:**- WHMIS-symboles:**

B2 - Liquides inflammables
D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques

**- Système de classification:****- NFPA données (gamme 0-4)**

Santé = 1
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0

- HMIS données (gamme 0-4)

Santé = 1
Inflammabilité = 3
Réactivité = 0

- Autres dangers**- Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants**- Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 3

Révision: 05/04/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 2)

- Composants dangereux:			
67-64-1	acétone	Xi R36; F R11 R66-67	65,12%
142-82-5	heptane	Xn R65; Xi R38; F R11; N R50/53 R67	34,5%
99-97-8	N,N-diméthyl-p-toluidine	T R23/24/25 R33-52/53	0,38%

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* 4 Premiers secours

- Description des premiers secours

- Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- Indications destinées au médecin:

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

* 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

- Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

- Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 3

Révision: 05/04/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 3)

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.- **Paramètres de contrôle**- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****67-64-1 acétone**

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 2400 mg/m ³ , 1000 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 590 mg/m ³ , 250 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: (1782) NIC-1187 mg/m ³ , (750) NIC-500 ppm Valeur à long terme: (1188) NIC-594 mg/m ³ , (500) NIC-250 ppm BEI

142-82-5 heptane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 400 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 2,045 mg/m ³ , 500 ppm Valeur à long terme: 1,635 mg/m ³ , 400 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 2000 mg/m ³ , 500 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 350 mg/m ³ , 85 ppm Valeur plafond: 1800* mg/m ³ , 440* ppm *15-min
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 2050 mg/m ³ , 500 ppm Valeur à long terme: 1640 mg/m ³ , 400 ppm

99-97-8 N,N-diméthyl-p-toluidine

WEEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 0,5 ppm
---------------	------------------------------

- **Composants présentant des valeurs limites biologiques:****67-64-1 acétone**

BEI (U.S.A.)	50 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone (nonspecific)
--------------	--

- **Remarques supplémentaires:** The lists that were valid during the creation were used as basis.- **Contrôles de l'exposition**- **Équipement de protection individuel:**- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 3

Révision: 05/04/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 4)

- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

- Forme: Liquide
- Couleur: Ambré
- Odeur: De type solvanté
- Seuil olfactif: Non déterminé.

- valeur du pH: Non déterminé.

- Changement d'état

- Point de fusion: Non déterminé.
- Point d'ébullition: 55 °C

- Point d'éclair -17 °C

- Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

- Température d'inflammation: 215 °C

- Température de décomposition: Non déterminé.

- Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- Limites d'explosion:

- Inférieure: 1,1 Vol %
- Supérieure: 13,0 Vol %

- Pression de vapeur à 20 °C: 233 hPa

- Densité à 20 °C: 0,75262 g/cm³

- Densité relative: Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.
- Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

- Solubilité dans/miscibilité avec

- l'eau: Pas ou peu miscible

- Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

- Viscosité:

- Dynamique: Non déterminé.
- Cinématique: Non déterminé.

- Teneur en solvants:

- Solvants organiques: 99,6 %
- VOC (CE) 99,62 %

- Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité

- Stabilité chimique

- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

- Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 3

Révision: 05/04/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 5)

11 Informations toxicologiques**- Informations sur les effets toxicologiques****- Toxicité aiguë****- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****67-64-1 acétone**

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20000 mg/kg (lapin)

99-97-8 N,N-diméthyl-p-toluidine

Oral	LD50	100 mg/kg (ATE)
Dermique	LD50	300 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4 h	3 mg/l (ATE)

- Effet primaire d'irritation:

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques**- Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Effets écotoxiques:

- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.

- Autres indications écologiques:**- Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Très toxique pour organismes aquatiques.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT:** Non applicable.

- **VPVB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination**- Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport**- No ONU**

- **DOT, TMD, IMDG, IATA** UN1993

- Nom d'expédition des Nations unies

- **DOT** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, HEPTANES)
- **TMD** UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, HEPTANES), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- **IMDG** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, HEPTANES), MARINE POLLUTANT
- **IATA** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, HEPTANES)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31





Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 3

Révision: 05/04/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 6)

- Classe(s) de danger pour le transport	
- DOT	
	
- Class	3 Liquides inflammables.
- Label	3
- TMD, IMDG	
 	
- Classe	3 Liquides inflammables.
- Étiquette	3
- IATA	
	
- Class	3 Liquides inflammables.
- Label	3
- Groupe d'emballage	
- DOT, TMD, IMDG, IATA	II
- Dangers pour l'environnement:	
- Marine Pollutant:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : heptane Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
- Marquage spécial (TMD):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.	
- Indice Kemler:	33
- No EMS:	F-E,S-E
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
	Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:	
- DOT	
- Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L
- TMD	
- Quantités limitées (LQ)	1L
- Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
- Catégorie de transport	2
- Code de restriction en tunnels	D/E
- IMDG	
- Limited quantities (LQ)	1L
- Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
- "Règlement type" de l'ONU:	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, HEPTANES), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, II

15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Liste canadienne des substances

- Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 3

Révision: 05/04/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Excel Primer

(suite de la page 7)

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Tous les composants sont compris.

- Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

- R11 Facilement inflammable.
- R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- R33 Danger d'effets cumulatifs.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Service établissant la fiche technique: ND Industries, Inc. - Safety, Health and Environmental Affaires**- Contact:** Safety, Health and Environmental Affaires**- Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A
 STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
 Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1
 Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1
 Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

- * Données modifiées par rapport à la version précédente**- Avis de non-responsabilité :**

Les renseignements présentés sont fondés sur des renseignements que ND Industries, Incorporated considère comme exacts. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est offerte. Les renseignements sont fournis uniquement à des fins d'information et d'examen et ND Industries, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ceux-ci ou une dépendance à leur égard. En cas de divergence entre les renseignements du document autre qu'en anglais et sa contrepartie anglaise, la version anglaise aura préséance.

©ND et ND Industries, Inc. sont des marques déposées de ND Industries Incorporated, ® Vibra-TITE est une marque déposée de ND Industries, Inc.